



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate :** 12 juillet 2013

## **LE GOUVERNEUR CUOMO PRÉSENTE DES MESURES LÉGISLATIVES POUR AMÉLIORER LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE DE L'ÉTAT EN CAS DE CATASTROPHE**

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a présenté aujourd'hui des mesures législatives qui aideront l'État à coordonner sa préparation et sa réponse en cas de catastrophe. Les mesures législatives apporteront des mises à jour techniques aux lois actuelles en cas d'urgence, permettront à l'État d'accepter certains dons et cadeaux pour l'aider en cas d'urgence et favoriseront la mise en place du système d'alerte en cas d'urgence NY-Text.

« Nous nous assurons que New York soit mieux préparé à la nouvelle réalité, sachant que notre État fera face à des tempêtes beaucoup plus extrêmes et dévastatrices qu'avant, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Il est essentiel d'améliorer notre capacité à nous préparer et à répondre aux catastrophes futures, et ces mesures législatives marquent une étape importante dans ces efforts. La possibilité de faire face sur une base régulière à une tempête comme il ne devrait s'en produire qu'une fois par quart de siècle est bien réelle, mais les New-Yorkais peuvent être assurés que le gouvernement d'État prend toutes les mesures possibles pour être prêt à répondre aux défis auxquels nous serons confrontés. »

Le Commissaire de la Division de la Sécurité Intérieure et des Services d'Urgence de l'État de New York, Jerome M. Hauer, a déclaré : « Ces mises à jour des lois actuelles sur les urgences renforceront la capacité de l'État à se préparer et à répondre, ce qui dans l'ensemble nous rendra plus résistants aux tempêtes futures, aux catastrophes naturelles et à toute autre urgence importante. »

La nouvelle loi autorise l'utilisation par les shérifs de télécopieurs ou autres modes de communication électroniques pour notifier le Gouverneur lorsque l'état d'urgence est déclaré dans un comté particulier.

Le Bureau de Gestion des Urgences (OEM) sera maintenant en mesure d'accepter toute forme d'aide, incluant des dons en biens ou en services, mais non pas en argent, d'une source publique ou privée en vue de se préparer, de répondre ou de se rétablir d'une catastrophe où l'état d'urgence est déclaré. Pour assurer la transparence, une base de données publique sera maintenue pour inclure les noms des donateurs et bénéficiaires, le type d'aide donnée et la valeur de l'aide.

French

Finalement, ce projet de loi favorisera la mise en place du système NY-Text en offrant l'immunité en matière de responsabilité aux intermédiaires des fournisseurs de services mobiles agissant au nom de l'État quand ils envoient des messages d'alerte. Le système NY-Text permet l'envoi massif de messages d'alerte à tous les téléphones sans fil d'une région donnée avant, durant ou après une urgence. Les mesures législatives accorderont l'immunité aux intermédiaires des fournisseurs de services mobiles en ce qui a trait aux conséquences survenant de la transmission ou de l'échec de la transmission d'une alerte lorsque le fournisseur agit raisonnablement et de bonne foi. Cela supprime un obstacle pour les contrats avec de potentiels fournisseurs alors que l'État met le système en place.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418